

Image not found or type unknown



Refus de prêt - sommation de payer

Par **cindy57_old**, le **27/11/2007 à 14:19**

Bonjour, nous avons signé un compromis de vente pour l'achat d'un immeuble, nous avons malheureusement eu 2 refus de prêt de la part de nos banques. Nous avons fait part, tardivement de ce fait au notaire. Les propriétaires de l'immeuble nous ont envoyé un huissier de justice pour sommation de payer !!! Que doit on faire et quel est le délai minimum pour faire part du refus de prêt ? Merci pour vos renseignements salutations